La Dépêche de l'Aube

www.ladepechedelaube.org

N°1936 du 30 octobre 2026 - Prix : 1,20 €

MISSIONS LOCALES : LA JEUNESSE PAIE LA FACTURE

La Région Grand Est supprime son financement aux missions locales pour 2026. Annoncée en octobre, alors que les actions sont engagées depuis janvier, cette décision fragilise un réseau qui accompagne près de 80 000 jeunes par an. Dans l'Aube, les trois structures sont directement concernées.

Par Camille Lainé

Trouver une formation, décrocher un emploi, surmonter les difficultés qui empêchent d'avancer : les missions locales constituent un point d'appui pour les jeunes de 16 à 25 ans. Leur accompagnement dépasse la seule recherche d'un travail. Mobilité, logement, santé : l'insertion suppose de pouvoir agir sur plusieurs fronts. La région Grand Est choisit donc d'affaiblir des structures aidant la jeunesse en pleine mobilisation de celle-ci ! Des choix dangereux et incohérents qui posent question.

Un retrait brutal, sans concertation

Le 7 octobre, réunis à Strasbourg, les responsables des missions locales du Grand Est avaient lancé un appel pour préserver les moyens consacrés à la jeunesse. Quelques jours plus tard, ils apprenaient la suppression du financement régional pour l'année en cours. Selon leur association régionale, aucune concertation préalable n'a eu lieu, alors que des dispositifs définis par la Région étaient déjà mis en œuvre.

Le recul était engagé : en 2025, la contribution régionale avait diminué de 43 % en moyenne. Sa part dans le budget des missions locales était passée de 16 à 10 %. Le retrait annoncé s'ajoute aux baisses de l'État. L'association régionale alerte sur l'équilibre financier des 43 structures et sur l'avenir de leurs 1 100 salariés. Elle évoque désormais le risque de disparition de certaines missions locales, laissant des territoires sans réponse pour les jeunes.

Dans l'Aube, c'est la proximité qui est menacée

Dans l'Aube, ces chiffres prennent un visage concret. D'après les données rapportées par L'Est éclair, la mission locale de Troyes accompagne 4 700 jeunes chaque année avec 45 salariés. Elle avait reçu 225 000 euros de la Région en 2025, soit 10 % de son budget. Sur la Côte des Bar, la structure intervient dans 162 communes auprès d'un millier de jeunes. Ses effectifs sont déjà passés de 14 à 8 personnes en trois ans, selon sa directrice.



Dans le Nord-Ouest aubois, la mission locale installée à Romilly-sur-Seine suit 1 200 jeunes répartis dans 179 communes. Un bureau mobile permet d'aller à leur rencontre en milieu rural. Quand les déplacements constituent déjà un obstacle à l'emploi ou à la formation, réduire cette présence risque d'éloigner davantage les jeunes des solutions.

Nous subissons localement le désengagement de l'État

La Région invoque de son côté le désengagement de l'État et une perte de recettes de 72 millions d'euros en 2026 pour sa politique de formation professionnelle. Elle affirme maintenir environ un million d'euros d'aides sur des dispositifs spécifiques et avoir facilité la mobilisation de 2,7 millions d'euros du Fonds social européen. Mais cela ne suffira pas pour maintenir le fonctionnement des structures ! Là encore, tout est question de choix politique. Il est évident que l'État porte une lourde responsabilité, lui qui exige de plus en plus auprès des collectivités locales tout en réduisant le cordon de la bourse. Néanmoins la région Grand Est choisit de réduire précisément ce budget-là alors que la jeunesse est en pleine mobilisation avec l'exigence d'un meilleur avenir. La droite se place encore une fois du mauvais côté de l'histoire.

LE RACISME TUE !

Par David Morin

Nous étions 200 à crier ces mots sous les fenêtres de la mairie de Troyes, lundi 26 octobre, à l'appel, entre autres, du MRAP, de la LDH et de la CGT.

Comme le capitalisme ou le réchauffement climatique, le racisme tue !

Cet acte terroriste, cet assassinat à Trappes, porte en ses entrailles le pire de ce que la politique peut déclencher, de ce que l'être humain peut créer. Car, ne nous y trompons pas, cet acte odieux commis par Kévin T. n'est pas seulement le fruit d'un déséquilibre : nombre d'acteurs et d'actrices politiques d'extrême droite ne peuvent se cacher derrière leur petit doigt. Ils portent une responsabilité politique dans le climat de haine, par ce qu'ils véhiculent depuis toujours. Quelques exemples parmi tant d'autres…

Jordan Bardella qui, tranquillement, sur un plateau de télévision — que je ne nommerai pas —, nous affirme que Trappes est un laboratoire islamiste ! J'en passe et des meilleures. En disant cela, il met le feu aux poudres.





©LDA

Charline Briot, Caroline Autier, Jérôme Thomas élus de Troyes, Féthi Cheikh et Émilie Gesnot élus de Romilly-sur-Seine présents au rassemblement.

Lors de leur congrès, lui et sa Marine ultranationale n'ont d'ailleurs pas eu un mot pour les victimes. Cette indifférence en dit long.

Éric Zemmour, le 18 octobre, assène, sans aucune contradiction des chroniqueurs et du présentateur présents, que les violences urbaines sont le véritable visage du « grand remplacement ». Rien que ça ! Il n'est pourtant jamais venu rencontrer la jeunesse éclairée qui est à la manœuvre de ce mouvement.

Dans l'Aube aussi, nous avons de la mémoire. En décembre 2024, une enquête du média Les Jours, relayée par la presse locale, citait Jordan Guitton parmi les membres d'un groupe Facebook où étaient publiés des messages racistes et des appels au meurtre. Le député avait déclaré avoir rejoint ce groupe pour promouvoir la fédération RN de l'Aube, sans suivre les publications, puis l'avoir quitté après avoir été alerté par un journaliste. Il avait condamné les messages et nié toute responsabilité dans leur publication. Reste une question politique : comment prétendre avoir rompu avec l'extrême droite raciste lorsque de tels contenus circulent dans un groupe fréquenté par des élus de son parti ?

Et tout cela est accompagné, parfois orchestré, par des médias à la complaisance complice. Des médias tenus par des multimilliardaires qui s'accommoderaient bien de l'arrivée du RN au pouvoir en 2027.

Il n'y a pas à dire, il y a une ambiance des années 1930 dans l'air !

L'HUMEUR de Gisèle Malaval

NÉOFASCISME

Pasolini, un an avant son assassinat en 1975, disait dans Écrits corsaires « Je suis profondément convaincu que le vrai fascisme est ce que les sociologues ont trop gentiment nommé « la société de consommation » […] La société de consommation, a profondément transformé les jeunes ; elle les a touchés dans ce qu'ils ont d'intime, elle leur a donné d'autres sentiments, d'autres façons de penser, de vivre, d'autres modèles culturels. […] Ce qui signifie, en définitive, que cette « civilisation de consommation » est une civilisation dictatoriale. En somme, si le mot de « fascisme » signifie violence du pouvoir, la « société de consommation » a bien réalisé le fascisme. » Pour lui, le triomphe de la société industrielle entraîne une uniformisation où tous aspirent aux mêmes valeurs marchandes, ringardisant les valeurs culturelles et humanistes. Ainsi, à Milan, de jeunes casseurs ont pillé le 17 octobre des boutiques de luxe, symboles de ce qui est présenté comme absolument nécessaire pour être reconnu, mais s'ils ont détruit la grande librairie Feltrinelli ils n'ont emporté aucun livre. Ces jeunes casseurs, ni de droite ni de gauche, car « personne ne nous représente » sont pauvres, et viennent sans le vouloir au secours d'un gouvernement qui, au prétexte d'une guerre inévitable faite par un ennemi supposé, sacrifie la santé, l'éducation, les salaires et la transition écologique sur l'autel des capitalistes de l'armement. Et il en est ainsi du 17 octobre en France.

C'est pour dénoncer cette économie de guerre, le réarmement et le génocide palestinien que les dockers d'Italie, de France, de Grèce, d'Espagne, de Turquie et du Maroc feront grève le 30 octobre, dans plus de 40 ports : « les ressources publiques doivent être consacrées aux besoins de la population et non au financement de la guerre » . Un discours qui va dans le même sens que les revendications des jeunes, en études ou au travail, et qui met en lumière ce néofascisme inhérent aux exigences d'un capitalisme sans frein ni morale.



L'OEIL DE GLEBE





ROMILLY-SUR-SEINE

LE COQ SPORTIF : FETHI CHEIKH DEMANDE LA MOBILISATION, LE MAIRE REFUSE LE DÉBAT

À Romilly-sur-Seine, l'avenir industriel mérite mieux que l'attente. Face aux informations préoccupantes sur Le Coq Sportif et à l'éventualité de licenciements, le 14 octobre 2026, le conseiller municipal a demandé un conseil municipal extraordinaire pour informer les élus, entendre les représentants des salariés et examiner les moyens d'action de la commune.

Le 22 octobre, le maire a refusé.

Ce refus pose une question politique : quelle place la municipalité entend-elle prendre pour défendre l'emploi ? Dans son courrier, le maire invoque la confidentialité des discussions, le manque d'informations précises et le contexte d'annulation des élections municipales. Il rappelle aussi que l'entreprise est à jour de ses obligations financières envers la Ville.

Mais l'avenir du Coq Sportif « ne se résume pas au paiement d'un loyer. Derrière ce nom, il y a des salariés, des familles, des savoir-faire et une histoire ouvrière qui engage l'avenir de Romilly. Notre démarche vise à porter une exigence : faire du conseil municipal un lieu de mobilisation collective. « Respecter les négociations n'interdit ni d'informer les élus sur les enjeux ni de réfléchir aux initiatives publiques possibles », avait-il réagi face à la fin de non-recevoir opposée par le maire.

L'élu communiste avait déjà porté un vœu, adopté par le conseil municipal (le maire et sa majorité ont refusé de prendre part au vote), pour interpeller les pouvoirs publics sur l'utilisation des fonds publics dont a bénéficié cette entreprise. L'absence de réponse signalée par le maire devrait encourager une relance collective.

En rendant publics sa demande et le refus du maire, Fethi CHEIKH permet aux habitants de juger les positions de chacun. Avec constance, il ne cesse de défendre l'emploi industriel, exiger de la transparence et refuser que l'incertitude conduise à l'inaction.

En effet, le refus du maire est loin de dissiper les inquiétudes et ne fait malheureusement que les renforcer quant à l'avenir de l'emploi et de la production locale de cette entreprise emblématique du territoire.

La confidentialité ne devrait pas faire obstacle à une information légitime des élus sur les enjeux économiques et sociaux qui concernent directement les salariés et les habitants de Romilly-sur-Seine.

LDA

SECURITE SOCIALE

LE RN AU CHEVET DES ENTREPRISES, LES ASSURÉS À LA CAISSE !

Le budget de la Sécurité sociale offre un spectacle parlementaire instructif. Entre économies sur la santé, exonérations patronales et taxation des mutuelles, les choix budgétaires méritent quelques observations.

Le gouvernement cherche des milliards pour réduire le déficit de la Sécurité sociale. Au programme : économies sur les dépenses de santé, efforts demandés aux retraités et nouvelles contributions des complémentaires santé.

Mais lorsqu'il est question de réduire les allègements de cotisations patronales, le débat change de tonalité. Une mesure censée rapporter 3,7 milliards d'euros a ainsi été écartée en commission des affaires sociales.

Le Rassemblement national, qui affiche son opposition à cette réduction des allègements, offre ici un sujet de satire tout trouvé : la Sécurité sociale doit faire des économies, mais attention à ne pas déranger les exonérations des entreprises !

Les complémentaires mises à contribution

Et les mutuelles ? Elles connaissent déjà la recette : une contribution exceptionnelle par-ci, un transfert de charges par-là. Pour 2026, une contribution de 2,05 % a été instituée sur les cotisations des complémentaires santé.

On peut toujours appeler cela une contribution des organismes complémentaires. Mais ces organismes vivent des cotisations de leurs adhérents. La facture ne disparaît pas parce qu'on change le nom de celui à qui on l'adresse.

Le véritable enjeu est pourtant simple : une Sécurité sociale qui perd des recettes et réduit ses remboursements laisse davantage de dépenses à la charge des complémentaires et des ménages.

Dans ce débat, chacun revendique la défense du pouvoir d'achat. Reste à examiner, amendement après amendement, qui doit réellement financer l'effort.

Car à force de vouloir guérir la Sécurité sociale en réduisant ses moyens, on risque surtout de prolonger la maladie.

Et pendant que les parlementaires débattent du traitement, les assurés attendent toujours qu'on leur présente une ordonnance qui ne se termine pas par : « Reste à votre charge. »

Féthi Cheikh

LA PRESSE AUBOISE DE 1939 À 1947 UNE HISTOIRE AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE

Comment les journaux aubois ont-ils traversé la guerre, l'Occupation et la Libération ? Le CEMOA invite le public à découvrir cette histoire lors d'une journée d'études organisée le vendredi 20 novembre aux Archives départementales de l'Aube, à Troyes.



Par Pierre Mathieu

Les journaux racontent les événements, les débats et les combats d'une époque. Témoins du quotidien et des bouleversements politiques, ils éclairent l'histoire d'un territoire et l'état de la démocratie.

Le Collectif d'études du mouvement ouvrier aubois (CEMOA) propose d'explorer cette histoire, de la veille de la Seconde Guerre mondiale au renouveau de la presse après la Libération. Ouverte à tous, cette journée réunira historiens, chercheurs et passionnés autour de communications, de tables rondes et d'échanges

De la diversité des journaux à la presse clandestine

Après une intervention de Nicolas Dohrmann, directeur des Archives de l'Aube et du Patrimoine, la matinée dressera un panorama de la presse auboise en 1939. Une table ronde évoquera notamment *La Tribune de l'Aube, Le Petit Troyen, L'Aube Ouvrière, Le Rappel de l'Est et La Dépêche de l'Aube.*

Seront ensuite abordés la presse de collaboration, l'expression clandestine du mouvement ouvrier et les journaux de la Résistance. Sébastien Touffu présentera les procès de la presse collaborationniste à la Libération.

Une presse nouvelle à la Libération

L'après-midi portera sur la recomposition de la presse entre 1944 et 1947. Philippe Mezzasalma, chef du service Presse de la Bibliothèque nationale de France, évoquera le dépôt légal à la Libération. L'historien Serge Wolikow analysera le rôle du Conseil national de la Résistance dans le renouveau de la presse et Jean-Louis Humbert présentera *L'Aube Libre*, journal quotidien du Comité départemental de libération.

Une table ronde examinera l'essor des hebdomadaires issus de la Résistance et l'apparition, en septembre 1945, de quatre quotidiens : *L'Est-Éclair, Libération Champagne, La Dépêche de l'Aube et L'Indépendant de l'Aube.*

Cette journée prolonge le travail de sauvegarde et de numérisation de la presse ouvrière mené par le CEMOA avec les Archives départementales, la BnF, Troyes Champagne Métropole et le Département de L'Aube, pour transmettre ce patrimoine aux générations futures.

PRATIQUE - Vendredi 20 novembre, de 9 h à 16 h 30, aux Archives départementales de l'Aube, 113, rue Étienne-Pédron à Troyes. Entrée libre ; pause déjeuner libre. Afin de faciliter l'organisation, les personnes souhaitant participer sont invitées à se signaler auprès du CEMOA : **asso.cemoa@gmail.com** ou **06 73 84 71 98**. Programme détaillé sur www.cemoa.fr

BRÉSIL : L'EXTRÊME DROITE BATTUE, L'ESPOIR REPREND DES COULEURS !

L'extrême droite peut être battue. En réélisant Lula avec près de 51,8 % des voix face à Flávio Bolsonaro, le peuple brésilien vient de le prouver.

Par LDA

Une victoire qui donne du courage, au Brésil comme partout où les forces réactionnaires voudraient faire croire que leur arrivée au pouvoir serait inéluctable.

Cette victoire est celle du peuple et de sa mobilisation ! Malgré les campagnes de désinformation et les obstacles au vote dénoncés par la gauche, des millions de Brésiliens ont refusé de se laisser confisquer leur avenir. Encore une preuve, s'il en fallait une, que la mobilisation populaire peut renverser les pronostics.

Pendant toute la campagne, le camp Bolsonaro s'est fendu de nombreuses déclarations patriotiques qui prennent une tout autre valeur aujourd'hui. En effet, après avoir assuré qu'il resterait au Brésil pour diriger l'opposition, Flávio Bolsonaro a quitté le pays avec sa famille. Les services argentins de l'immigration ont confirmé son passage par l'Argentine, puis son départ en avion privé vers Guayaquil, en Équateur. Les Etats-Unis ont annoncé vouloir l'accueillir, encore une preuve des accointances entre les différents dirigeants d'extrême droite dans le monde. Visé par plusieurs enquêtes, dont il conteste les accusations, il devait remettre ses passeports à la justice. Faute de l'avoir fait, ses documents brésiliens ont été annulés. Bravo aux prétendus patriotes qui lâchent leur pays extrêmement rapidement !

La bataille reste pourtant ouverte. L'extrême droite conserve une force considérable au Parlement. Sa défaite présidentielle ne dissout ni ses réseaux ni ses ambitions. La poursuite de la mobilisation est indispensable pour défendre le choix des urnes et obtenir de nouvelles avancées sociales.

Pour nous aussi, cette victoire ouvre une perspective. La France n'est pas le Brésil, mais aucune progression de l'extrême droite n'est irréversible. Pour la battre durablement, il faut donner des raisons d'espérer : des salaires dignes, des services publics, des droits et une vie meilleure. Ici et ailleurs, cette victoire populaire nous donne de la force pour les combats à venir.

ANNONCES LÉGALES

Par décisions en date du 25/09/2026 l'Associé Unique de la société COLTINVEST, SAS au capital de 15 000€ dont le siège social est situé 55 Rue Raymond Poincaré 10270 LUSIGNY SUR BARSE immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 979 661 394 a décidé d'étendre l'objet social initial aux activités de :
Réalisation de prestations de services, de conseil et d'assistance aux entreprises et aux tiers, notamment dans les domaines administratif, commercial, informatique et numérique.
La conception, le développement, l'exploitation et la commercialisation de solutions numériques, logiciels, applications et sites internet.
La gestion et l'exploitation de droits de propriété intellectuelle et d'actifs incorporels.
Les prestations commerciales et d'apporteur d'affaires.
En conséquence il a modifié l'article 2 des statuts.

Maître Marion ROBERGE-LIMA,
notaire à TROYES (10000),
2 rue de la Madeleine

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 22 octobre 2026 dressé par Maître Marion ROBERGE-LIMA, notaire sus nommé.
Monsieur Pascal André Raymond VENET, retraité, et Madame Roseline GONNOT, retraitée, demeurant ensemble à TROYES (10000) 11 rue Brutinaud.
Monsieur est né à AMIENS (80000) le 11 avril 1955,
Madame est née à TROYES (10000) le 1er décembre 1959.
Mariés à la mairie de SAINTE-SAVINE (10300) le 10 juillet 1976 sous le régime de la communauté réduite acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Me ROBERGE-LIMA

FIDAL
AVOCATS

Avis simplifié de vente aux enchères publiques

Article R.322-32 du Code des procédures civiles d'exécution

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

Commune de Baroville, 10200, Aube

Parcelle en nature de terre et vigne AOC appellation Champagne cadastrée section ZC n°17 « La Tachère » d'une contenance de 41a 40ca, parcelle louée dans le cadre d'un bail rural, tel que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

Au tribunal judiciaire de Troyes, salle Jean SIMON (accès par l'impasse Jean SIMON)85 rue du Général de Gaulle, 10000 Troyes

Le 8 décembre 2026 à 10 heures 30 (huit décembre deux mille vingt-six à dix heures trente)

Mise à prix : **223 000 €** (deux cent vingt-trois mille euros)

Le cahier des conditions de vente peut être consulté **au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Troyes**, 83 rue Général de Gaulle, 10000 Troyes ou au cabinet de l'avocat du poursuivant, **Me Pierre-Antoine JOUDELAT**, cabinet FIDAL, 12 rue Aristide BRIAND, 10000 Troyes (03–25–82–65–01)

FIDAL
AVOCATS

Avis simplifié de vente aux enchères publiques

Article R.322-32 du Code des procédures civiles d'exécution

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

Commune de Baroville, 10200, Aube

Parcelle en nature de terre et vigne AOC appellation Champagne cadastrée section ZO n°98 « La Chapelière » d'une contenance de 37a 90ca, parcelle louée dans le cadre d'un bail rural, tel que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

Au tribunal judiciaire de Troyes, salle Jean SIMON (accès par l'impasse Jean SIMON) 85 rue du Général de Gaulle, 10000 Troyes

Le 8 décembre 2026 à 10 heures 30 (huit décembre deux mille vingt-six à dix heures trente)

Mise à prix : **204 000 €** (deux cent quatre mille euros)

Le cahier des conditions de vente peut être consulté **au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Troyes**, 83 rue Général de Gaulle, 10000 Troyes ou au cabinet de l'avocat du poursuivant, **Me Pierre-Antoine JOUDELAT**, cabinet FIDAL, 12 rue Aristide BRIAND, 10000 Troyes (03–25–82–65–01)

La Dépêche de l'Aube
www.ladepechedelaube.org

Éditeur : S.A.R.L Société Nouvelle La Dépêche de l'Aube (SARL 99 ans à compter du 26 décembre 1975)- **Capital social :** 300 €- **Siège social :** 22ter, Avenue Anatole France, 10000 TROYES- ***Tél :*** 03 25 73 32 82- **E-Mail :** ladepechedelaube@wanadoo.fr- **Gérant-directeur de la publication :** Pierre Mathieu. **Rédactrice en chef :** Camille Lainé. **Commission paritaire** : 1025 C 87 550- **Numéro ISSN :** 2263-1070- **Dépôt légal :** Date de parution. **Abonnement 1 an** = 20 €. **Régie, publicité, annonces légales :** La Dépêche de l'Aube- **Impression :** La Dépêche de l'Aube 22ter Av Anatole France 10000 Troyes.